



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BORDEREAU DE DÉPÔT DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES VALANT ACCUSÉ DE RÉCEPTION

À ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

à l'usage des collectivités *n'ayant pas adhéré à l'application « Actes Budgétaires »*

Collectivité :

Nom et prénom de la personne en charge de la préparation et du suivi budgétaire :

Courriel :

Téléphone (ligne directe) :

NATURE DES DOCUMENTS	DOCUMENTS BUDGÉTAIRES TRANSMIS (à compléter par la collectivité, cochez les cases concernées) <i>l'ensemble des pièces d'un même budget doit faire l'objet d'un seul et même envoi (1)</i>				
	PRINCIPAL	ANNEXE	ANNEXE	ANNEXE	ANNEXE
Exercice budgétaire année					
Budget primitif (1 exemplaire)					
Délibération de vote du budget					
Note brève et synthétique (>3500h)					
Budget supplémentaire (BS) (1 exemplaire)					
Délibération de vote du BS					
Décision budgétaire modificative n° ... (1 exemplaire)					
Délibération de vote de la décision modificative					
Exercice budgétaire année					
Compte administratif (1 exemplaire)					
Délibération approbation compte administratif					
Note brève et synthétique (>3500h)					
Délibération d'affectation du résultat					
État des restes à réaliser au 31/12/2021					
Délibération d'approbation du compte de gestion (2)					

(1) Si la collectivité adhère à Actes réglementaires, indiquez date de transmission par Actes le .../.../...

(2) Résultats d'exécution budgétaire (Etats II.1 et II.2 du compte de gestion) à fournir

Le Maire, Le Président atteste que les documents et les délibérations listés ci-dessus, adressés en Préfecture, sont conformes à ceux détenus par la collectivité.

A,
Le,
Signature du Maire ou Président,
Cachet de la collectivité

Date de réception en Préfecture :
Cachet de la préfecture

Chaque document budgétaire (délibération et maquette budgétaire)
doit être transmis **en un seul exemplaire**

Le présent bordereau de dépôt des documents budgétaires doit être transmis **en deux exemplaires**
par voie postale à :

***Direction des collectivités territoriales et de la citoyenneté (DCTC)
Bureau des finances locales
81 Bd d'Armorique
35 026 RENNES Cedex 9***

**Un exemplaire du bordereau de dépôt sera retourné à la collectivité si le dossier est complet.
Il rend les documents transmis exécutoires et fait foi auprès de la trésorerie.**